



Communiqué de presse **À Lyon, le 23.11.2023**

Pour diffusion immédiate

Situation des Étudiants en Première année : Une réalité à prendre en compte

Lyon, 23 Novembre 2023 - La Fédération Nationale des Étudiants en Audioprothèse (FNEA) publie aujourd'hui les résultats d'une enquête approfondie menée auprès des étudiants en première année d'audioprothèse des 10 écoles françaises. Cette étude vise à mieux comprendre la réalité des étudiants dans notre filière et à mettre en lumière des aspects cruciaux pour le développement académique et professionnel de ces futurs audioprothésistes.

Une majorité d'étudiants jeunes et issus de formations scientifiques

Les résultats dévoilent que les deux tiers des étudiants de première année ont obtenu leur baccalauréat entre 2021 et 2023 et sont âgés de 18 à 20 ans. Les trois quarts d'entre eux possèdent un baccalauréat général axé sur les sciences (physique, maths et SVT) avec une prédominance pour le bac Maths/SVT.

Une statistique importante qui ressort de l'enquête est que plus de la moitié des étudiants en première année ont déjà suivi au moins une année d'études supérieures, dont 25% ont effectué une première année de médecine et 20% ont suivi un BTS Opticien-lunetier.

Une forte proportion d'étudiants prêts à partir à l'étranger

Face aux difficultés liées à Parcoursup, plus de 20% des étudiants auraient envisagé de rejoindre une formation d'audioprothèse à l'étranger en cas d'échec. Parmi eux, près de 60% se tourneraient vers des écoles espagnoles proposant des formations à distance.

La problématique de l'essor des étudiants espagnols formés à distance étant aujourd'hui bien connue, la FNEA rappelle qu'il est primordial de poursuivre la communication et le combat déjà entamé pour obtenir une équivalence de diplôme moins laxiste que celle mise en place actuellement.

Une proportion importante d'étudiants boursiers

Plus de 30% des étudiants en première année bénéficient d'une bourse, et en moyenne, les étudiants boursiers en audioprothèse se situent à l'échelon 2, ce qui représente un montant de 216,3 euros par mois pendant la période scolaire.

Etant donné que le coût de la vie courante pour un étudiant en audioprothèse a augmenté de 5,88% par rapport à la période 2022/2023 pour un montant mensuel de 1226,86 euros (Cf. *Coûts de la rentrée FNEA 2023/2024*). Cela soulève évidemment des questionnements quant au financement des frais de vie des étudiants en audioprothèse.

Mobilité et éloignement géographique :

La réalité des étudiants en audioprothèse révèle que la plupart d'entre eux sont amenés à déménager lors de leur entrée dans la filière. Plus de la moitié se trouve à une distance de plus de 400 km de leur domicile d'origine, soulevant des questions cruciales sur le logement et les coûts associés. En effet le loyer moyen pour les étudiants en audioprothèse est de 546,42 euros par mois ce qui représente une dépense conséquente qui doit être allégée.

Un manque de formation aux premiers secours

Une des problématiques majeures exposées par l'enquête concerne l'absence de formation aux premiers secours AFGSU 2 ou équivalent dans les écoles d'audioprothèse. Il est à noter que ce diplôme est obligatoire pour exercer en tant qu'audioprothésiste d'après l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Actuellement, plus de la moitié des étudiants ne possèdent aucun diplôme de premiers soins, et 44% n'ont pas le niveau nécessaire. Seulement 2% des étudiants possèdent le diplôme requis, soulevant des préoccupations quant à la préparation des futurs professionnels de la santé auditive. Il apparaît donc indispensable d'intégrer cette formation par le biais de la réingénierie du diplôme comme l'a souligné la FNEA dans sa contribution sortie en mars 2023.

Revendications de la FNEA :

La FNEA appelle à une prise de conscience collective et à des actions concrètes pour améliorer la situation des étudiants en audioprothèse. Nous formulons les revendications suivantes :

1. **Soutien financier** : Demande de renforcement des aides financières tels que les gratifications de stages et le maintien des bourses universitaires l'été pour les étudiants et étudiantes ainsi que la désindexation des bourses pour assurer une plus grande équité dans l'accès à la formation.
2. **Mobilité étudiante** : Appel à la création de dispositifs de soutien pour les étudiants devant déménager notamment la mise à disposition de logement en résidence CROUS ou conventionné CROUS pour les étudiants et les étudiantes en audioprothèse en période de stage, afin de faciliter leur intégration et d'alléger les coûts liés à la mobilité.
3. **Formation aux premiers secours** : Exhortation à l'introduction d'un programme de formation aux premiers secours AFGSU 2 ou équivalent au sein des écoles d'audioprothèse pour garantir la préparation adéquate des futurs professionnels.

La FNEA appelle les pouvoirs publics et les écoles d'audioprothèse à prendre en compte ces revendications afin d'améliorer la situation des étudiants et de garantir la qualité de la formation.

La FNEA reste engagée dans la défense des droits des étudiants en audioprothèse et continuera à œuvrer pour une amélioration constante des conditions d'études et d'exercice professionnel.

Contact Presse :

Lilou Agogué

<https://fnea.org>

Clément CALLE

07.83.05.07.84

07.80.49.28.85

president@fnea.org

Affaires_academiques@fnea.org

Affaires_sociales@fnea.org

À propos : La Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse (FNEA) est une Association Étudiante de Loi 1901 rassemblant l'ensemble des étudiants de France en préparation au Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste.

Fin du communiqué